



Validation des acquis de la formation préalable effectuée ; Demande d'admission à l'examen professionnel (EP) / à l'examen professionnel supérieur (EPS)

- Chef / cheffe d'atelier et de montage en construction métallique avec brevet fédéral
- Projeteur constructeur / projeteuse constructrice sur métal avec brevet fédéral
- Maître constructeur/trice métallique avec diplôme fédéral
- Chef / cheffe de projets constructeur sur métal avec diplôme fédéral

Informations personnelles : N° d'assurance sociale (AVS) :

Nom : Prénom :

Adresse : NPA/Localité :

Téléphone privé : Téléphone professionnel :

Téléphone portable : E-mail :

Apprentissage : de à

Apprentissage complémentaire : de à

Employeur : Indépendant Salarié depuis :

Nom de la société : Complément :

Adresse : NPA/Localité :

E-mail : Téléphone professionnel :

Justificatifs de pratique en construction métallique : (anciens employeurs / NPA, localités / postes occupés)

..... de à

Attestations / certificats de travail : apprentissages, postes occupés, formations continues dans le domaine de la construction métallique

*(Remarque concernant les justificatifs de pratique :
chiffre 3.31 b) du règlement d'examen (RE), 36 mois entre le CFC et l'EP, 12 mois entre l'EP et l'EPS ;
Directives concernant le RE chiffre 2.3 "Définition du terme pratique selon le RE)*

- Courrier d'accompagnement justifiant la demande de validation des acquis / d'admission
- Curriculum vitae complet et détaillé présentant toutes les formations professionnelles
- Attestations de travail, certificats de travail, total des annexes : _____ (nombre)

Lieu, date : Signature :